



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2997
9 janvier 2026
1,50 € • DOM: 2€



Le journal
d'Arlette Laguiller

Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!
LUTTE OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

US NAVY

Raid au Venezuela

Une extension

de la guerre

impérialiste



Le porte-avions USS Gerald Ford et son escadre.

Iran

La révolte s'étend

Page 16

Crans-Montana

40 morts pour que ça rapporte

Page 6

Crise agricole

La loi de la jungle

Page 5

Leur société

- Macron et Trump: entre bandits, on se comprend 3
- Réseaux sociaux et portables: le président veut rester à l'écran 3
- Nouvel An: si vous aviez dix minutes... 3
- Passoires thermiques 4
- Crise agricole: concurrence et loi de la jungle 5
- Qui sont les ennemis des petits agriculteurs? 5
- Crans-Montana: 40 morts pour que le bar rapporte 6
- En France, des règles moins contraignantes 6
- Grève des médecins: pas d'économies sur la santé! 7
- Ehpad: le filon noté mais toujours exploité 7
- Congé de naissance: bébés et parents priés d'attendre 7
- Factures d'électricité: coup de tension 12
- Prendre sur les profits, pas dans la caisse de retraite! 12
- Eau: la population paye, Veolia jubile 12
- La protection des usagers attendra 12
- Plan collèges: le bla, bla remplace le b.a.-ba 13
- Épargne salariale: un tour de passe-passe 13
- Assurances: les casseurs ne sont pas ceux qu'on croit 13

Municipales 2026

- Meeting des listes municipales de Lutte ouvrière en île-de-France 3
- Aidez les listes Lutte ouvrière 4
- Marielle Saulnier à Paris 4

Les nôtres

- Notre camarade Latte 6
- Dans le monde**
- Venezuela: l'impérialisme veut un régime aux ordres 8
 - Trafic de mensonges 8
 - Amérique latine: une chasse gardée 9
 - Groenland: le prochain sur la liste? 9
 - Arabie-Émirats: combat entre chiens de garde 10
 - Gaza: ONG interdites 10
 - Iran: une révolte qui s'étend 16
 - Somaliland: au cœur des manœuvres impérialistes 15

Il y a 120 ans

- La révolution russe de 1905 11

Dans les entreprises

- Couloir de la chimie: la guerre sociale continue 14
- Grand Frais: grande exploitation 14
- Safran: salaires, l'arbre ne cache pas la forêt 14
- STMicroelectronics: l'argent public coule toujours à flots 15
- La Poste: les cyberattaques, un super prétexte 15

Raid au Venezuela: l'impérialisme américain étend la guerre

Dans la nuit du 2 au 3 janvier, et dans la tradition des coups d'État fomentés par la CIA en Amérique latine et dans les Caraïbes, Trump a lancé un raid sur le Venezuela. Il a fait kidnapper Maduro, le président vénézuélien, et annoncé que les États-Unis dirigeront le pays jusqu'à nouvel ordre.

Les dirigeants des grandes puissances, qui sont tout aussi rapaces et impérialistes que les États-Unis sans avoir les mêmes moyens, ont entériné le coup de force.

Maintenant, l'équipe Trump menace la Colombie. Elle veut asphyxier économiquement Cuba pour que son régime tombe. Et elle reparle d'annexer le Groenland. Le continent tout entier doit se mettre au service des intérêts des capitalistes américains, et gare à ceux qui refuseront de baisser la main du maître : ils seront arrêtés sur une grotesque accusation, et envoyés croupir dans les geôles des États-Unis jusqu'à la fin de leur vie !

Au Venezuela, c'est évidemment le pétrole qui intéresse la bourgeoisie américaine. Le pays possède les plus grandes réserves mondiales d'or noir, et l'oncle Sam ne supporte pas qu'elles lui échappent. Quand Trump affirmait le mois dernier « *ils nous ont pris notre pétrole, nous voulons le récupérer* », c'était clair. Pour le pétrole, la première puissance impérialiste du monde est prête, une fois de plus, à déstabiliser un pays si ce n'est une région entière et à entraîner les peuples vers la guerre.

Au-delà du pétrole, Trump veut reprendre en main le continent américain pour contrer la concurrence de la Chine, devenue le premier partenaire commercial de l'Amérique latine. Avec ce coup de force militaire, Poutine et Xi Jinping sont avertis : le gouvernement des États-Unis est prêt à tout. Il est à la tête du pays le plus riche du monde



Bombardement américain sur Caracas.

et de l'armée la plus puissante, il veut que ce soit lui et nul autre qui régente le monde.

Car il s'agit bien du monde, et pas seulement de l'Amérique ! Ukraine, Palestine, RDC, Syrie, Iran... le shérif de la Maison Blanche entend imposer partout les intérêts de sa bourgeoisie. Alors que des régions entières sont déjà à feu et à sang, et que le monde entier est un baril de poudre, Trump menace et éructe, allumettes en mains. Le monde avance à grands pas vers une déflagration généralisée.

Tandis que Macron a joué les larbins en chef, les dirigeants européens ont protesté mollement, expliquant que ce n'est pas une façon de faire. Et ils ont hypocritement appelé au respect du droit international et à l'ONU, comme si cela avait déjà arrêté une guerre !

L'ONU est depuis toujours l'antre des plus grands brigands de la planète. Elle a servi à entretenir une fiction, celle d'un ordre pacifique respectueux des nations et des peuples. Elle a fait croire qu'il en était fini des putschs et des expéditions militaires fomentés par les grandes puissances, qu'il en était fini des annexions et des colonies.

Quelle sinistre blague ! L'ordre colonial n'a disparu que pour laisser la place à l'impérialisme et à ses interventions militaires permettant aux pays capitalistes développés, États-Unis et vieilles puissances européennes en tête, de continuer de pomper les richesses des pays pauvres.

Les Irakiens, les Libyens, les Afghans, les Palestiniens et nombre de peuples d'Afrique et d'Asie ont subi le talon de fer de l'impérialisme, souvent dans le cadre du présumé droit international et de l'ONU. Leurs villes ont été bombardées, leurs familles décimées et leurs conditions de vie renvoyées des décennies en arrière. Ces dernières années, la guerre s'est-elle arrêtée, pour eux, ne serait-ce qu'un seul jour ?

Ce qui se passe au Venezuela, en Ukraine, à Gaza préfigure ce qui va nous arriver à nous aussi. Car tant que l'on vivra sous le capitalisme, avec la propriété privée, les lois du marché et de la concurrence, nous aurons la guerre.

Aujourd'hui, les événements se précipitent parce que la guerre économique entre les géants que sont les États-Unis et la Chine est plus féroce que jamais. L'impérialisme américain se fait plus cynique, plus cupide, plus agressif. L'aboutissement ne peut être que la guerre généralisée.

Trump pour rester le maître du monde, mais aussi Poutine ou Xi Jinping pour défendre leur pré-carré, n'ont pas de limites. Ils sont capables de détruire l'humanité. Ils ne s'arrêteront que sous la pression de leurs peuples, quand ils en seront à craindre les travailleurs, quand ils auront peur que ces derniers les renversent, eux et le système capitaliste qui est à la base de l'impérialisme.

Nathalie Arthaud

Macron et Trump : entre bandits, on se comprend

Suite au kidnapping de Maduro, Macron a déclaré que le peuple vénézuélien ne pouvait que « se réjouir », ce qui revenait à apporter un soutien total à Trump.

Quelques jours plus tard, Macron a fini par émettre quelques réserves en déclarant que « la méthode utilisée » n'était « ni soutenue ni approuvée par la France ». Il faut dire que les autres chefs d'État européens, tout en étant solidaires de Trump, avaient pris la peine de rappeler leur attachement au « droit international » et à la « souveraineté » du Venezuela. Le ministre des Affaires étrangères de Macron lui-même, Jean-Noël Barrot, avait écrit sur X que « l'opération militaire ayant conduit à la capture de Nicolas Maduro contrevient au principe de non-recours à la force qui fonde le droit international ».

Macron a rectifié le tir en paroles pour faire moins mauvaise figure. En tant que chef d'un État impérialiste, il est en effet bien placé pour savoir que la défense des intérêts capitalistes dans le monde ne doit pas s'embarrasser de scrupules. Le fameux « droit international » est écrit par les plus grandes puissances, et c'est en conformité avec lui que, le 3 janvier, quelques heures après la capture de Maduro, l'armée française a bombardé le centre de la Syrie, près de Palmyre, en collaboration avec celle du Royaume-Uni. Le prétexte n'était pas cette fois-ci le narcotrafic ni l'immigration, mais la lutte contre le

terrorisme de Daesh. Au nom de la participation depuis 2015 à la coalition internationale contre cette organisation, France et Royaume Uni s'arrogent donc le droit de bombarder des cibles au Moyen Orient sans avoir à le justifier puisque c'est dans le cadre du « droit international ».

Concernant le « respect de la souveraineté » des États, l'État français a des siècles d'expérience en matière d'ingérence, de violence à l'égard des pays pauvres et même de capture et de déportation de dirigeants nationalistes – une méthode récurrente de l'armée française, de la déportation de Toussaint Louverture en 1802 pour briser la révolte haïtienne au détournement en 1956 d'un avion transportant cinq cadres du FLN algérien pour les emprisonner en France, ou encore, tout récemment, l'emprisonnement du nationaliste kanak Christian Tein en métropole, à des milliers de kilomètres de chez lui. Asservir un pays pour y trouver des marchés et des débouchés est le principe même du colonialisme, dont la France



fut une championne pendant plus d'un siècle. Et même depuis la décolonisation, la défense des intérêts capitalistes français dans le monde a toujours été assurée par les armes : sous des prétextes humanitaires ou sécuritaires, les interventions militaires françaises en Afrique et au Moyen Orient n'ont jamais cessé, avec leur lot de barbouzeries pas plus reluisantes que l'enlèvement de Maduro, et de manipulations de l'opinion.

La France fait donc depuis bien longtemps, de façon plus ou moins discrète, ce que les États-Unis font aujourd'hui en public ; la seule différence réside dans la capacité d'action et la puissance. À cet égard, on comprend que la première réaction d'Emmanuel Macron était sans doute la plus sincère.

Claire Dunois

Nouvel An : si vous aviez dix minutes...

Macron s'est livré mercredi 31 décembre au traditionnel exercice des voeux à la nation.

Pour cette prestation inaugurant sa dernière année pleine à l'Élysée, il s'est livré à son habituel étalage d'autosatisfaction, mais cela étant de plus en plus difficile l'exercice n'aura duré que dix minutes...

Le locataire en fin de bail de l'Élysée n'a pas hésité à dresser le tableau d'une situation économique « où jamais autant de Français n'ont eu un

emploi, où la croissance se tient et où notre inflation est l'une des plus faibles de la zone euro ». Alors que 2025 a connu des vagues de licenciements, que les statistiques officielles montrent un gouffre social qui se creuse, la formule a dû être appréciée dans les foyers populaires, du moins dans ceux où la prestation télévisée de Macron a été écoutée.

Boris Savin



Réseaux sociaux et portables : le président veut rester à l'écran

Macron a annoncé, lors de ses voeux présidentiels du 31 décembre, qu'il présenterait, début 2026, un projet de loi interdisant l'accès aux réseaux sociaux pour les moins de 15 ans et un autre prohibant l'usage des portables dans les lycées.

La place prise par le développement des réseaux sociaux numériques dans la vie des enfants et des adolescents suscite en effet de l'inquiétude, y compris chez les spécialistes de l'éducation et les professionnels de santé. D'autant que les entreprises qui les développent misent sur leur caractère addictif, et sont bien moins préoccupées par les usages problématiques qu'ils suscitent ou par l'impact de certains contenus que par les revenus qu'ils leur rapportent.

Mais pour Macron, ces questions ne représentent qu'une opportunité de se faire valoir, sans que cela ne lui coûte quoi que ce soit. Décréter des interdictions n'occasionne aucune dépense. Tant pis si cela n'a aucune efficacité. Au-delà de la fiabilité des systèmes de vérification d'âge, de la probable inefficacité d'une prohibition des réseaux pour les adolescents ou de la capacité

à faire respecter dans les lycées une interdiction du portable déjà difficile à appliquer dans les collèges, le moins que l'on puisse dire est que les gérants des plateformes s'en tireraient à très bon compte : toute la responsabilité reposeraient sur les jeunes et leur famille, et les grands groupes resteraient libres de faire ce qu'ils veulent, sous réserve d'instaurer un protocole de vérification d'âge. Quant à la nécessité d'éduquer les esprits, ce n'est pas le problème de Macron.

Le mal-être de la jeunesse ne se résoudra pas à coups de décrets et d'interdiction. La prétention du gouvernement en matière d'épanouissement des jeunes a de quoi indignier, quand les autorités parlent de se préparer à « sacrifier les enfants » pour défendre la place des industriels et des banquiers français dans l'arène mondiale.

Sacha Kami

Meeting des listes Lutte ouvrière en Île-de-France

avec
Nathalie Arthaud
et
Jean-Pierre Mercier

Paris

samedi 14 février
à 15 heures,
Salle de la Mutualité
24 rue Saint Victor,
Métro :M aubert-Mutualité

Entrée libre.



Aidez les listes Lutte ouvrière

En mars 2026 auront lieu les élections destinées à former les conseils municipaux dans toutes les villes de France. Tous les partis qui ont l'habitude de gouverner s'y présentent et essayent de faire croire qu'ils ont des idées originales pour gérer telle ville, embellir telle autre, ou la faire revivre.

En fait, tout comme à l'échelle nationale, les principaux partis n'ont d'autres solutions que celles admises au sein du système. Ils ont tous en commun, quelle que soit leur couleur politique, de vouloir laisser en place l'économie capitaliste. Ils admettent que les patrons dirigent et empêchent pendant que les travailleurs travaillent et doivent supporter des sacrifices.

À l'opposé, Lutte Ouvrière veut constituer des listes, composées de travailleuses et de travailleurs en dehors du monde des politiciens et des nantis. Ces listes doivent exprimer la colère de ceux qui font tout tourner dans la société, qui sont exploités par les capitalistes

et qui n'arrivent pas à vivre dignement de leur travail pourtant indispensable et créateur de richesses. Ces listes permettront de dire qu'en défendant leurs intérêts, en voulant prendre sur les profits des milliardaires pour de meilleurs salaires et des emplois pour tous, les travailleurs défendent l'intérêt général de la société.

Pour que ces listes existent et qu'elles puissent exprimer ces idées, dénoncer la marche à la guerre que les capitalistes préparent afin de continuer à piller la planète, Lutte Ouvrière a besoin de l'aide de tous. En étant candidat sur une de ces listes Lutte Ouvrière – le camp des travailleurs, chacun peut apporter



sa pierre à ce combat pour dire qu'il n'y a pas de fatalité à accepter le monde tel qu'il tourne et qu'il n'y a pas de raison d'accepter la misère, les divisions et les guerres.

Que des femmes et des hommes se regroupent pour affirmer cela est la meilleure chose qui puisse se faire dans ces élections. Alors, aidez Lutte Ouvrière à constituer ces listes !

Marion Ajar

Retrouvez toutes les listes Lutte Ouvrière – le camp des travailleurs sur le site www.lutte-ouvriere.org

Passoires thermiques : les étiquettes valsent, la facture reste



ALEC

À partir du 1^{er} janvier 2026, près de 850 000 logements devraient sortir de la catégorie « passoire thermique ». Il y a de quoi réjouir leurs propriétaires, qui pourront à nouveau les louer, mais pas de quoi changer le problème du mal-logement.

Le diagnostic de performance énergétique (DPE), qui classe les logements en fonction de leur consommation énergétique et émissions de CO₂, a été introduit en 2006, à titre informatif sur les installations énergétiques et le niveau d'isolation des logements. À partir de 2021, ce classement est devenu prescripteur, les propriétaires étant censés effectuer les travaux nécessaires, et depuis le 1^{er} janvier 2025, les logements classés G, les « passoires thermiques », étaient interdits à la location.

Dans son rapport de février 2025, la Fondation pour le logement des défavorisés estimait à quatre millions le nombre de personnes mal-logées en France. Parmi eux, 2,2 millions vivaient dans un habitat dégradé, sans chauffage, ou encore sans salle de bains, voire sans eau courante, etc.

Ce n'est pas la magie de Noël qui aura transformé depuis le 1^{er} janvier des centaines de passoires thermiques en foyers douillots. Ce n'est pas non plus la bonne fée des travaux d'isolation et du remplacement des vieux convecteurs

électriques énergivores. Le coup de baguette magique consiste en une modification du calcul du coefficient appliqué pour estimer le coût énergétique du chauffage à l'électricité. Sur le papier, un logement chauffé à l'électricité consommera « moins », ce qui améliorera son classement DPE, sans rien changer à la facture d'électricité de son occupant !

À l'annonce de cette révision, plusieurs associations de consommateurs, dont l'UFC Que choisir, ou de locataires, comme la Confédération nationale du logement (CNL), ont adressé une lettre ouverte au gouvernement pour dénoncer une réforme « en trompe-l'œil » qui ne fera pas baisser les factures des ménages et qui ferait sortir des logements mal isolés et mal chauffés de la catégorie « passoires thermiques », sans travaux de rénovation.

Les grands perdants de cette valse des étiquettes seront bien sûr les locataires les plus précaires de ces logements passoires, que leurs propriétaires ne seront plus incités ou contraints à rénover.

Nadia Cantale

Marielle Saulnier à Paris



Marielle Saulnier conduira la liste Lutte ouvrière – le camp des travailleurs dans le 13^e arrondissement de Paris ainsi que la liste pour le conseil de Paris. Infirmière à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière depuis plus de 30 ans, elle peut témoigner de la dégradation de la situation dans les hôpitaux.

Si le monde du travail doit sans cesse combattre pour ses conditions de vie, les hospitaliers ne font pas exception.

Les politiques d'économie des différents gouvernements ont conduit à la situation catastrophique des hôpitaux publics et de l'accès aux soins mais aussi de l'enseignement, des

transports et de tout ce qui est utile à la population.

Pourtant, l'État continue à abreuver le patronat d'aides en tout genre, pour un total de 211 milliards par an ! Et ces dernières années, les 500 plus grandes fortunes du pays ont doublé leur patrimoine. C'est révoltant !

Mon camp est celui des

exploités du monde entier. Quelles que soient nos origines, nos croyances et nos idées, nous avons les mêmes intérêts à défendre et un même combat à mener contre ces capitalistes qui captent toutes les richesses et les politiciens à leur service. Ils nous entraînent aussi dans une marche à la guerre, conséquence de leurs guerres économiques qui se jouent à l'échelle du monde, et dans laquelle nous devrions être de la chair à canon !

Communiste et révolutionnaire, j'ai la conviction que les travailleurs doivent et peuvent changer cette société, la diriger et l'organiser afin que la production serve les besoins de tous et non pas les profits de quelques-uns. Ces élections ne changeront pas notre vie, mais elles permettront de s'exprimer dans ce sens, en votant pour une liste faite de travailleuses et de travailleurs conscients et combatifs.

Crise agricole : concurrence et loi de la jungle

Les agriculteurs ont repris leur mobilisation et leurs barrages. Une manifestation était prévue à Paris le 8 janvier, pour protester à la fois contre la gestion de la crise sanitaire due à la dermatose nodulaire bovine (DNC) et contre la prochaine signature du Mercosur par l'Union européenne.

En décembre, la Coordination rurale et la Confédération paysanne étaient les principales organisatrices de la mobilisation des éleveurs contre l'abattage de leur troupeau dès lors qu'un bovin est infecté par la DNC. Elles réclament toujours une modification du protocole gouvernemental et une vaccination plus systématique, ce que refuse la FNSEA, syndicat contrôlé par les plus gros agriculteurs voire par des capitalistes de l'agriculture à l'image de son président, Arnaud Rousseau. En effet, une vaccination systématique rendrait plus difficile l'exportation de bovins ou de leur viande sur le marché international et pourrait faire baisser les prix de vente.

En cette rentrée de janvier, la FNSEA mobilise davantage ses troupes mais dénonce surtout la mise en œuvre du traité de libre-échange avec les pays du Mercosur et la concurrence

qui pourrait en découler pour les producteurs de viande bovine, de volaille, de sucre ou d'huile. Cette mobilisation est révélatrice des contradictions qui tailladent le monde agricole, soumis au marché capitaliste international, mais aussi des relations entre l'État, les différents syndicats agricoles et le puissant secteur de l'agro-industrie.

Face à la contestation des agriculteurs, qui trouvent des relais bienveillants parmi les médias et les élus de tous bords bien plus facilement que des ouvriers en lutte pour leurs salaires, le gouvernement prend beaucoup de pincettes. Sébastien Lecornu a reçu plusieurs fois les responsables syndicaux. Dans un geste dérisoire, il a annoncé la suspension de l'importation de denrées alimentaires en provenance d'Amérique du Sud et contenant des traces d'herbicides interdits en Europe. Concernant la DNC,



SAID MAKHLOUF / RADIO FRANCE

il a cherché à satisfaire la Coordination rurale, un syndicat en plein essor qui affiche de la sympathie pour le RN, sans déplaire à la puissante FNSEA, et la ministre de l'Agriculture a accéléré et un peu étendu la vaccination.

Malgré ses contorsions, le gouvernement est incapable de protéger les agriculteurs les plus fragiles de la menace la plus dangereuse : les lois de la jungle d'une économie capitaliste dans laquelle les plus gros mangent les petits. Si chaque année certains agriculteurs sont poussés à la faillite, et parfois au suicide

parce qu'ils n'arrivent plus à rembourser leurs emprunts, ce n'est pas à cause du Mercosur ou de l'Union européenne. Ceux qui imposent leurs diktats, qui fixent les prix du lait ou de la viande, s'appellent Lactalis, Bigard ou Leclerc. Ce sont des capitalistes bien français et ils

sont les principaux bénéficiaires de la mondialisation dont ils contribuent à fixer les règles.

La faute n'est pas non plus à la population, régulièrement accusée de ne pas consommer assez de produits locaux. Si les classes populaires se privent de

bons restaurants, de frottements de prix ou de côté de bœuf charolais, voire sautent certains repas, ce n'est pas par choix, mais parce que les richesses que produisent les travailleurs enrichissent surtout les capitalistes.

Les agriculteurs, commerçants, artisans et autres fractions de la petite bourgeoisie n'échappent pas davantage que les travailleurs aux griffes du capital. Mais plutôt que de dénoncer, les démagogues syndicaux ou politiques préfèrent accuser l'étranger de tous les maux.

Xavier Lachau

Qui sont les ennemis des petits agriculteurs

Les attentes, les demandes, les problèmes des agriculteurs au bord de la ruine et de l'expropriation, ne sont pas les mêmes que ceux des capitalistes prospères, à la tête de grosses exploitations, de coopératives agricoles et de sociétés agro-alimentaires.

Il y a en France entre 390 000 et 410 000 exploitations agricoles, selon les différentes façons dont elles sont recensées. En trois ans, 40 000 de ces exploitations ont disparu. De fait, elles connaissent une

concentration continue et les plus petites disparaissent à grande vitesse. Aujourd'hui, la taille moyenne des exploitations tourne autour de 70 hectares, une bonne part sont beaucoup plus petites et d'autres beaucoup

plus grandes. Le nombre des grandes exploitations de plus de 200 hectares ne cesse d'augmenter et, si elles ne sont que 10 % du total, elles représentent 30 % de la production agricole. Celle-ci générait, au dernier recensement, 36,8 milliards de valeur ajoutée, qui ne vont pas dans la poche de tous. Les plus gros, céréaliers, betteraviers, producteurs de maïs, de colza, de tournesol

travaillent à l'échelle du marché mondial, dont les prix se forment, entre autres, à la Bourse de Chicago. Ils sont dépendants de ces lois du marché, mais aussi de grands groupes financiers.

Le premier d'entre eux est le Crédit Agricole, banque dite coopérative, en réalité un des grands groupes financiers mondiaux. C'est elle qui encaisse les annuités des prêts qui asphyxient les plus faibles. C'est aussi elle qui fait procéder par ses sous-traitants aux mises en liquidation et aux expropriations de milliers de petits agriculteurs ne pouvant plus payer leurs dettes. Car, avant d'encaisser le prix de leur travail, ceux-ci doivent payer tous les produits et équipements nécessaires. Par exemple, les prix des engrains et produits phytosanitaires ont augmenté, en un an, de 10

à 20 %, enrichissant de très grands groupes chimiques et industriels. Par ailleurs, la masse des agriculteurs, les moins riches, se retrouvent sous la coupe de coopératives qui, loin de les aider, les saignent sans pitié. Une grosse part des géants de l'agro-alimentaire ont été ou sont encore des coopératives agricoles. On l'a vu en 2025 avec la quasi-fusion entre Lactalis, le géant capitaliste du lait et de ses dérivés, et la Sodiaal, la plus grande coopérative laitière, dont Yoplait est la marque phare.

Ainsi, bien des agriculteurs sont en fait étroitement sous la coupe de quelques grands groupes capitalistes. Et il faut y ajouter les centaines de milliers de salariés agricoles et ceux qui travaillent dans les coopératives ou les abattoirs, qui sont parmi les travailleurs les plus exploités.

Paul Sorel



Crans-Montana : 40 morts pour que le bar rapporte

Les 40 morts et 116 grands brûlés victimes de l'incendie du bar Le Constellation à Crans-Montana le 1^{er} janvier ne sont pas victimes de la fatalité.

Ces victimes sont celles de deux patrons français, qui possèdent deux autres établissements dans le canton du Valais, avides de faire de l'argent à tout prix, quitte à mettre en jeu la vie de leurs clients ; mais le drame est aussi le résultat de la complaisance des autorités locales chargées de veiller aux règles de sécurité.

Les faits sont accablants. Espace accueillant plus de 400 personnes sans respecter les règles de sécurité établies en Suisse, plafond tapissé d'un produit connu pour être aussi inflammable que l'essence et produisant des gaz hautement toxiques, absence d'issues de secours répondant aux normes imposées, absence d'alarme incendie et d'ex-tracteurs de fumées, d'extincteurs, etc. Et que dire

des autorités de Crans-Montana, une des stations les plus luxueuses de Suisse, qui depuis des années, alors qu'elles ont la responsabilité de veiller aux normes de sécurité, ont laissé faire ? Le président du conseil communal de Crans-Montana a dû reconnaître au moins « des manquements » lors d'une conférence de presse.

Tout était ainsi réuni pour la survenue d'une catastrophe, comme d'anciens employés de ce bar-dancing en ont témoigné. Mais il aura fallu que tout soit dénoncé et redénoncé, au fil des jours suivant l'incendie meurtrier, dans des médias internationaux produisant de multiples témoignages de spécialistes de la sécurité, voire de responsables d'autres établissements, pour que la procureure



CAPTURE EX

chargée de l'enquête décide d'inculper les deux propriétaires. L'homme avait déjà été condamné il y a vingt ans par un tribunal français, et sa peine avait été assortie d'un interdiction de gérer une société en France.

Dans ce monde où l'argent est roi, en Suisse comme partout ailleurs, le

fait de posséder quelques millions de francs suisses, d'euros ou de dollars, donne droit aux honneurs et à la respectabilité, et au droit d'ouvrir un tel établissement au mépris de la vie des clients. Une bonne partie des victimes sont des enfants de familles fortunées, mais cela n'a rien changé. Il fallait avant tout que Le

Constellation rapporte à ses propriétaires !

Correspondance inquiétante, le drame survient au moment même où, en France, est publié un décret qui annule une partie des obligations de sécurité concernant les établissements accueillant du public !

Paul Sorel

En France, des règles de moins en moins contraignantes

Sans bruit, le gouvernement français a publié le 19 novembre un décret, applicable dès le 1^{er} décembre 2025. Il modifie les règles de sécurité incendie pour une partie des établissements accueillant du public.

Ce décret dispose que « la demande d'autorisation d'ouverture prévue à l'article R 143.19 et qui ne comportent pas de locaux d'hébergements pour le public ». Ce qui peut paraître abstrait ne l'est pas. Car le décret concerne tous les établissements recevant

les dispositions de l'article R 143.19 et qui ne comportent pas de locaux d'hébergements pour le public ». Ce qui peut paraître abstrait ne l'est pas. Car le décret concerne tous les établissements recevant

du public avec une capacité de moins de 200 personnes, quels qu'ils soient : magasins de toute nature, lieux de spectacles, de restauration, donc tous sauf les hôtels ou tous lieux d'hébergement. Jusqu'ici, à la suite de drames de même nature que celui de Suisse, la réglementation française avait été renforcée.

En principe, avant ouverture ou réouverture

après travaux, un contrôle rigoureux était imposé pour vérifier que toutes les règles, nombreuses, de protection contre les incendies étaient mises en place. Désormais, le décret signifie que l'on compte sur la bonne volonté des propriétaires ou des gérants pour mettre en place les mesures de sécurité qu'imposent encore la loi et la réglementation. C'est la porte ouverte

au laxisme généralisé pour la protection des clients. Car ces règles avaient été mises en place justement pour éviter que des propriétaires ne pensent qu'à leurs bénéfices, en faisant des économies sur les règles de sécurité. Les entraves au profit étant désormais allégées, pour la protection de la vie des clients, il ne reste que l'espérance.

P. S.

Notre camarade Latte

Notre camarade Philippe Goiset, que nous appelions Latte, est décédé à l'âge de 70 ans, le 1^{er} janvier 2026. Sa santé, déjà fragile, s'est brusquement dégradée. Il nous a quittés trois semaines après le décès d'un autre camarade du groupe Lutte ouvrière de la Snecma Gennevilliers, que nous appelions Tessier.



Philippe avait été embauché à l'usine en 1974 comme ajusteur. C'est là qu'il avait rencontré un camarade de LO et avait commencé à militer avec nous. Lui-même avait gagné plusieurs camarades sur l'usine, des camarades qui continuent à militer aujourd'hui. Philippe, c'était un recruteur. Il voulait ce qu'il y a de mieux pour la classe ouvrière. Il savait que le patronat ne lâcherait rien de lui-même, qu'il fallait lui arracher ce que nous voulions. Il a donc organisé avec les autres camarades de LO les travailleurs de la Snecma mais aussi ceux

des entreprises sous-traitantes, les gardiens, les nettoyeurs, les graisseurs. Toute sa vie il a défendu les idées communistes et internationalistes.

En 1987 avec d'autres militants de LO de son secteur, Latte a été à l'initiative d'un comité d'organisation de la grève qui revendiquait une augmentation de 1 200 francs pour tous. Ce comité, parti de la base, regroupait plusieurs dizaines d'ouvriers mais les staliniens ont réussi à saboter la grève qui devait démarrer. Mais, un an après, la grève pour les 1 500 francs

démarrait sur l'ensemble du groupe Snecma, et elle allait durer deux mois et demi. Philippe fut un des orateurs et des animateurs de ce mouvement. Par ses paroles, ses interventions fougueuses, il savait enthousiasmer les grévistes.

Fort de son expérience militante, Latte a aussi été d'un apport politique précieux pour les camarades de Perpignan lorsqu'il les a rejoints au moment de sa retraite.

Philippe comme Yves vont nous manquer, mais comme ils l'ont toujours souhaité : le combat continue.

Grève des médecins : pas d'économies sur la santé !



Lundi 5 janvier, les médecins libéraux et les cliniques privées ont commencé une grève nationale devant durer dix jours pour protester contre le budget de la Sécurité sociale adopté en décembre 2025 et jugé largement « insuffisant ».

Une manifestation est prévue à Paris le 10 janvier. Que le budget de la Sécurité sociale soit insuffisant, c'est le moins que l'on puisse dire, même si pour obtenir le soutien du PS et des écologistes, le gouvernement a renoncé pour le moment à l'augmentation

des franchises médicales et accordé une petite rallonge pour l'Ondam, l'objectif national des dépenses d'assurance maladie. Par contre, la note est salée pour la population. Une taxe d'un milliard sur les complémentaires santé sera bien sûr répercutée par celles-ci sur

les adhérents, qui cotiseront plus pour être moins bien remboursés. La baisse de la prise en charge des cures thermales et la limitation des arrêts maladie sont autant d'attaques contre la population qui devra encore plus renoncer aux soins.

Cette grève, comme toute grève d'ailleurs, peut créer une gêne réelle pour la population, ne serait-ce que parce que la fermeture des cabinets médicaux entraînera un engorgement encore plus important des services d'urgence, d'autant plus cet hiver avec l'épidémie de grippe. Cependant ce mouvement, comme les précédents, ne suscite pas d'hostilité dans la population. De nombreux malades connaissent la dure réalité des « déserts médicaux » et des horaires de certains médecins généralistes pour assurer au mieux des soins pour tous. La ministre de la Santé s'est d'ailleurs bien

gardée d'attaquer les médecins en les qualifiant de privilégiés trop bien payés.

Bien sûr, les médecins libéraux, même si leurs conditions de travail se dégradent, ne sont pas les plus à plaindre en matière de revenus. D'ailleurs au 1^{er} janvier les médecins spécialistes, comme les gynécologues ou les gériatres, ont obtenu une augmentation du prix de leur consultation. Et le gouvernement se dit prêt à envisager un nouveau coup de pouce des tarifs de consultation si les médecins libéraux acceptaient de prendre plus de patients et d'assurer des gardes de nuit et de week-end, alors qu'ils sont déjà débordés !

À cela s'ajoute le fait que l'on prétend instaurer un contrôle sur leurs prescriptions et notamment sur le nombre d'arrêts maladie qu'ils délivrent.

Cette grève des médecins libéraux n'est que leur réaction face à un système de santé qui vacille sous les coups de boutoir de la recherche de la rentabilité maximale. Depuis des décennies, le système craque de partout. L'épidémie du Covid a déjà montré les conséquences criminelles de ces politiques, mais le « quoi qu'il en coûte » n'est jamais pour la santé de la population, mais pour celle des profits.

Cédric Duval

Ehpad : le filon noté mais toujours exploité

Depuis septembre 2025, chaque Ehpad du pays se voit attribuer une note « Qualiscope », allant de A à D et consultable en ligne par les familles pour les aider à choisir un établissement pour leurs anciens.

Cette mesure avait été prise par le gouvernement à la suite du scandale des Ehpad du groupe Orpea, un scandale qui avait révélé en 2022 les nombreux cas de maltraitance dans certains établissements. Le résultat de Qualiscope n'est pas à la hauteur des promesses. Certains professionnels et associations de familles contestent les notes attribuées, qui ont tendance à présenter favorablement les structures commerciales privées et non la qualité réelle des établissements. Ainsi les Ehpad privés sont notés A pour 53 % d'entre eux, contre seulement 23 % des Ehpad publics, alors que ces derniers disposent en moyenne de plus de personnel soignant par résident.

Ce résultat biaisé peut s'expliquer par le fait que les évaluations ont été réalisées par des organismes privés à qui la Haute Autorité de santé a sous-traité la tâche. Or ces organismes n'ont aucun intérêt à se mettre à dos les capitalistes du secteur.



L'Ehpad et son score Qualiscope.

cas d'urgence.

Les causes de la maltraitance ou du mal-être dans les Ehpad sont connues. Ce sont les économies tous azimuts dans les établissements publics et la recherche du profit dans ceux qui dépendent de groupes privés. La notation non seulement n'y change rien mais contribue à masquer la réalité. Quant au choix que font les familles, il est surtout fonction du tarif.

Au lieu d'être laissés en pâture à quelques financiers, l'accueil et le soin apportés aux anciens devraient être intégralement pris en charge par la société.

Serge Benham

Congé de naissance : bébés et parents priés d'attendre

Alors que, mi-décembre, le ministère de la Santé assurait encore que le nouveau congé de naissance entrerait en vigueur à partir du 1^{er} janvier, sa mise en place effective a été reportée de six mois par le gouvernement.

Ce congé de naissance ouvrira la possibilité de prolonger les congés maternité et paternité de deux mois supplémentaires pour chaque parent, le premier mois étant indemnisé à hauteur de 70 % du salaire net et le second à 60 %.

Pouvoir passer davantage de temps avec son enfant, notamment durant ses premiers mois de vie, et que le père et la mère puissent chacun s'investir pleinement dans tout ce que cela implique, ne peut qu'être une bonne chose. Mais ce droit restera théorique pour bien des parents, qui ne peuvent faire une croix sur 30 à 40 % de leur salaire. Par ailleurs, le gouvernement s'est refusé à accorder la possibilité, dans le cadre des familles monoparentales, de prendre un congé de naissance doublé, alors que ce sont justement celles pour lesquelles cette période est la plus compliquée.

En invoquant des motifs techniques pour repousser au dernier moment l'entrée en vigueur

du congé de naissance, le gouvernement montre surtout que ce projet est loin de ses priorités.

Au-delà de cette mise en place qui s'annonce chaotique et problématique, cette mesure du projet de loi de finances de la Sécurité sociale est présentée comme un geste en faveur des familles. Il a en réalité tout d'un cadeau empoisonné : prévu pour coûter 600 millions d'euros en année pleine, il est accompagné de la fin de la majoration des allocations familiales pour les adolescents de 14 à 17 ans qui, elle, privera les familles d'environ 1,3 milliard d'euros chaque année. Cette économie ne peut même pas être justifiée par un déficit de la Sécurité sociale, puisque la commission des comptes de celle-ci s'attend à un excédent de 600 millions d'euros en 2025 pour la branche famille.

Comme souvent, le gouvernement reprend d'une main ce qu'il donne de l'autre !

Sacha Kami

Venezuela : l'impérialisme veut un régime aux ordres

Après le rapt du président vénézuélien, Trump a expliqué clairement son objectif : « Nous allons nous installer là-bas et gérer les affaires... nous allons installer nos plus grandes entreprises pétrolières et faire de l'argent pour le Venezuela. »

Selon l'Agence internationale de l'énergie, le sol vénézuélien renferme plus de 300 milliards de barils de pétrole, 17 % des réserves mondiales, de quoi effectivement attiser la convoitise de Trump. Les majors ont pu profiter de ce pactole pendant la plus grande partie du 20^e siècle.

En 1975, bien avant Chavez et Maduro, le président vénézuélien de l'époque, dans la foulée d'autres États, comme la Libye, l'Algérie ou l'Irak, avait créé une compagnie nationale : Petróleos de Venezuela (PDVSA), qui prit possession des concessions et infrastructures. C'était un processus négocié, les compagnies américaines étant largement indemnisées, mais qui mettait fin à leur toute-puissance, alors qu'elles agissaient jusque-là dans le pays en maîtres absolus. Plus tard en 1999, quand Chavez prit le pouvoir, elles avaient largement repris leur place dans l'exploitation directe du pétrole, en particulier dans le bassin de l'Orénoque. Chavez voulut alors leur imposer un contrôle majoritaire de l'État, ce que refusèrent ConocoPhillips et ExxonMobil. Ces compagnies partirent en 2007 et leurs biens sur place

furent expropriés, tandis que Chevron restait.

Chavez prit alors le contrôle politique de PDVSA et pour la première fois la manne pétrolière servit à l'État pour nourrir, soigner et éduquer la population la plus pauvre. Loin d'être une politique « socialiste » remettant en cause le capitalisme, celle de Chavez et de Maduro se bornait à affirmer une indépendance vis-à-vis de l'impérialisme américain. Le régime s'appuya pour cela sur une alliance avec Cuba, avec la Bolivie d'Evo Morales... puis dernièrement avec la Chine.

Pourtant, malgré le nationalisme des dirigeants chavistes, la présence américaine au Venezuela n'a jamais cessé. La compagnie Chevron, qui, malgré les sanctions, bénéficie d'une dérogation, y produit en ce moment 150 à 200 000 barils par jour sur quatre champs pétroliers et du gaz offshore, dans le cadre d'un partenariat avec la compagnie nationale PDVSA. Le groupe américain emploierait sur place 3 000 salariés.

Récemment, les officiels vénézuéliens ont fait des offres aux États-Unis leur proposant de renforcer leur présence. Mais Trump ne veut pas dépendre de la



Au Salvador, un portrait de l'ancien président vénézuélien Hugo Chávez lors d'une manifestation de soutien à Nicolás Maduro après son enlèvement.

volonté et des décisions d'un État qui selon lui tient tête aux États-Unis depuis bien trop longtemps.

Pour organiser le rapt de Maduro, Trump a pu parier sur l'impopularité de son pouvoir, de plus en plus dictatorial. La presse évoque sans cesse la corruption du régime. Celle-ci est bien réelle, mais est du même ordre que dans les régimes voisins alliés des États-Unis. Dans un pays où le pétrole représente 90 % des recettes de l'État, ce sont surtout la chute des cours mondiaux en 2014, puis les sanctions américaines, instaurées en 2015 et accentuées par Trump en 2017, le quasi-embargo et le gel des

actifs de PDVSA qui ont eu des conséquences catastrophiques, provoquant en particulier l'hyperinflation et l'explosion de la pauvreté.

« Nous contrôlerons le Venezuela jusqu'à ce qu'une transition soit possible », a déclaré Trump. Mais, à la surprise générale, il a écarté la politicienne d'extrême droite et récent Prix Nobel de la paix, Maria Corina Machado, son principal soutien politique. Il a évoqué un accord avec la vice-présidente chaviste Delcy Rodriguez, qui aurait d'après lui accepté de collaborer. Après avoir dans un premier temps dénoncé « l'agression, une violation de la souveraineté », et affirmé

que Maduro restait le seul président du pays, elle a modéré son discours, parlant d'un « agenda de coopération », appelant à une relation « équilibrée et respectueuse » avec les États-Unis.

Arrêter Maduro s'est avéré possible, mais après ? Dominer à distance un pays comme le Venezuela est bien moins simple et, pour le moment, Trump semble avoir choisi, faute de mieux, de se servir de l'équipe dirigeante déjà en place tout en lui braquant un revolver sur la tête. Delcy Rodriguez pourrait avoir le soutien de la couche de privilégiés qui soutenait jusque-là le régime de Chavez et Maduro. Les militaires haut gradés en particulier, placés par eux aux postes-clés de PDVSA, des circuits de distribution et d'entreprises privées garderaient ainsi leurs priviléges en échange d'une collaboration.

La bourgeoisie vénézuélienne, mais aussi une partie des près de 8 millions de Vénézuéliens qui ont quitté le pays, se réjouissent sans doute du rapt de Maduro. Mais la majorité de la population, qui subissait pourtant une dictature de plus en plus dure, ne peut guère s'attendre à une quelconque amélioration de son sort venue des États-Unis, alors que déjà Trump menace le gouvernement de gauche de la Colombie voisine et Cuba de nouvelles interventions militaires.

Antoine Ferrer

Trafic de mensonges

L'enlèvement de Nicolás Maduro, le président vénézuélien, a été mis en scène par le gouvernement américain comme la capture d'un chef de cartel de la drogue.

Déjà en 2020, sous le premier mandat de Trump, la justice américaine l'avait mis en examen pour trafic de drogue. Plus récemment, pour justifier ses multiples pressions sur le Venezuela, Trump et son gouvernement ont alourdi leurs accusations en prétendant que Maduro était à la tête du cartel « los soles » ; les soleils étant les étoiles des généraux vénézuéliens supposés être aussi des trafiquants.

Cette accusation est si ridiculement fausse que si-tôt Maduro mis en prison à New York, l'accusation a

laissé tomber cette histoire de cartel. Le reste de la procédure judiciaire lancée à son encontre est tout aussi grotesque : le juge à qui on l'a présenté, âgé de 92 ans, a été choisi on ne sait comment, et la ministre de la Justice américaine veut poursuivre ce chef de l'armée vénézuélienne pour possession d'armes automatiques... À ce titre Trump devrait être condamné pour possession de porte-avions et d'armes nucléaires.

Pour justifier le rapt de Maduro et de sa femme, les États-Unis l'accusent d'avoir

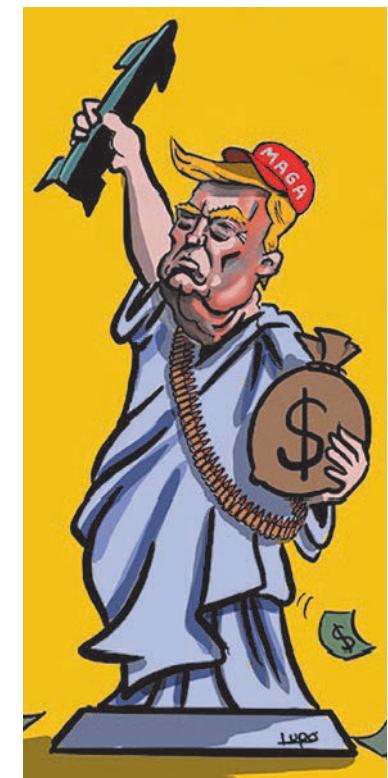
provoqué la mort de centaines de milliers d'Américains par l'exportation de cocaïne. Mais l'essentiel de cette drogue est produit en Colombie, et non pas au Venezuela, et elle rentre illégalement sur le territoire américain via le Mexique. Le fentanyl, qui fait actuellement des ravages, vient surtout d'Asie. Quant aux overdoses massives qui ont fait récemment baisser l'espérance de vie aux États-Unis, elles ont été principalement provoquées par les opioïdes fabriqués et commercialisés légalement par des firmes pharmaceutiques américaines dans les décennies 2000 et 2010.

Pour ce qui est de la volonté de Trump de lutter contre le trafic de drogue, elle a pu

aussi être mesurée il y a un mois lorsqu'il a gracié Juan Orlando Hernandez, ex-président du Honduras, qui purgeait une peine de 45 ans de prison aux États-Unis pour un trafic de drogue bien plus réel que celui imputé à Maduro. Conscient de la légèreté de son dossier, l'État américain a donc rajouté à l'accusation de trafic de narcotiques, celle de terrorisme, faisant de Maduro un dangereux « narcoterroriste ».

Chacun l'aura compris, le dossier judiciaire justifiant le raid sur Caracas n'est qu'un habillage pour la galerie de l'accentuation bien réelle des pressions que l'impérialisme américain exerce sur le Venezuela pour en faire sa chose.

Lucien Détroit



Amérique latine : une chasse gardée

Les États-Unis ont fait de l'Amérique du Sud leur chasse gardée depuis le début du 20^e siècle. La politique guerrière de Trump poursuit, avec son style particulièrement brutal et cynique celle de ses prédecesseurs en particulier pendant la guerre froide, qui n'ont cessé de soutenir ou de mettre en place des régimes à leur botte.

De l'invasion du Guatemala en 1953 à celle du Panama en 1989, des coups d'État fomentés par la CIA au Chili en 1973 et en Argentine en 1976, à la liquidation physique, partout, des opposants de gauche, l'impérialisme américain n'a cessé d'affirmer par la force sa domination sur tout le continent.

Mais les interventions américaines ne se sont pas limitées à l'Amérique latine. En tant que principale puissance impérialiste, les États-Unis ont mené de nombreuses opérations, seuls ou sous couvert de coalitions, en particulier au Moyen-Orient ces dernières années : ainsi la première Guerre du Golfe en 1990, puis l'invasion de l'Afghanistan en 2001, l'intervention en Irak en 2003 pour abattre leur ancien allié Saddam Hussein. Il s'agit

à chaque fois de lutter contre des régimes qui ont pour défaut, non pas d'être des dictatures – cela, les puissances impérialistes l'admettent parfaitement – mais de vouloir prendre trop d'indépendance, politique et économique.

Aujourd'hui, l'intervention contre le Venezuela se déroule dans un contexte nouveau, celui de l'intensification de la guerre commerciale, en particulier contre la Chine. Depuis les sanctions américaines contre le régime de Maduro, la Chine a considérablement accru sa présence. Elle détient une part majeure de la dette publique vénézuélienne et achète 80 % du pétrole fourni par PDVSA, la compagnie pétrolière appartenant à l'État vénézuélien. La veille encore du coup de force, Maduro recevait un

envoyé spécial de Xi Jinping venu renforcer la coopération économique. La presse parle de 600 accords commerciaux, dans le secteur minier, l'électricité, les communications, les transports, mais aussi pour financer la modernisation des champs pétroliers et des infrastructures.

Plus généralement, l'influence de la Chine en Amérique du Sud progresse. Les échanges commerciaux sont passés de 10 milliards de dollars en 2000 à 518 milliards en 2024. Témoin de ce développement, le port de Chancay, au Pérou, inauguré en 2024 et financé par des capitaux chinois, doit permettre un contournement du canal de Panama et des grands ports américains pour l'acheminement des marchandises entre l'Amérique du Sud et l'Asie.

L'intervention des États-Unis au Venezuela est ainsi un avertissement et un rappel, adressé non seulement à ce pays à l'heure où des régimes comme ceux de Colombie ou du Brésil, sans parler de Cuba, voudraient diversifier leurs relations et



afficher une politique indépendante : pour Washington, l'Amérique latine, et en fait tout le continent américain, doit rester une chasse gardée. Trump envoie, en particulier

à la Chine, un message affirmant qu'elle n'a rien à faire dans ce qui doit être la zone d'influence exclusive des États-Unis.

Camille Paglieri

Groenland : le prochain sur la liste ?

Quelques heures à peine après son coup de force au Venezuela, Trump s'est donné deux mois pour « s'occuper » du Groenland. Et un de ses aides de camp de renchérir, affirmant que « personne ne va se battre militairement avec les États-Unis pour l'avenir du Groenland ».

L'impérialisme américain, et pas seulement Trump et son équipe, a depuis longtemps les yeux tournés vers cette île grande comme l'Europe de l'ouest mais peuplée seulement de 57 000 habitants, et, au-delà, vers l'Arctique. La fonte des glaces consécutive au réchauffement climatique libère des possibilités d'exploitation

minière et des voies maritimes. Dans les passages libres de glaces, contourner par le nord le continent américain ou le continent eurasien devient possible et permet d'économiser près de la moitié du trajet Asie-Europe et Asie-New York.

Aujourd'hui l'expédition n'est pas sans risque et les navires ordinaires

ne s'y risquent pas. En septembre 2025 un cargo néerlandais de 172 mètres s'est échoué au nord du Canada et il avait fallu deux brise-glace pour le sortir de ce mauvais pas. Le gaz exploité dans la presqu'île de Yamal, en arctique russe, ne peut partir vers l'Europe et l'Asie que dans des méthaniers brise-glace spécialement conçus. Ils sont en outre surveillés par les brise-glace à propulsion nucléaire de la marine russe, la plus performante dans ce domaine. Mais chaque grande puissance n'en place pas moins ses pions et prépare le dégel. Et si chacun renforce ses capacités maritimes, en particulier dans la construction de navires polaires et dans l'établissement de bases permanentes, les États-Unis se portent carrément acquéreurs, voire accapareurs du Groenland.

Cette île leur donnerait en effet un accès supplémentaire à l'Arctique et un poste d'observation au carrefour des deux routes du nord. Le contrôle des passages

maritimes, Gibraltar, Malacca, Panama, Suez, Aden, Hong Kong, cap Horn, cap de Bonne Espérance etc., a été une constante de la politique impériale, celle de la Grande-Bretagne jusqu'en 1914, celle des États-Unis depuis. Si aujourd'hui un passage se libère, l'impérialisme entend en prendre possession.

Le Groenland fait juridiquement partie de l'Union européenne en tant que territoire autonome du Danemark. Face aux prétentions de Trump, les gouvernements français, allemand, britannique etc., ont donc renouvelé leurs protestations et les rappels au droit international, au respect des traités, à la bonne amitié entre Occidentaux etc. Rien n'y fait alors que les États-Unis veulent le contrôle de cette route maritime et sont prêts pour cela à s'emparer du Groenland, voire à contraindre le Canada à devenir un de leurs états fédérés. De plus, en cas de conflit généralisé, le Groenland constituerait, encore

plus que lors de la Seconde Guerre mondiale, une base avancée indispensable pour les États-Unis, ce que leur état-major souligne à l'envi. Pour les généraux comme pour Trump, dominer le Groenland est donc aussi, une question de « sécurité nationale ».

La réaction des États européens a tout de l'aveu de faiblesse comme le montre, par exemple, la politique danoise. Le jour même où Trump renouvellait ses menaces, l'armée danoise signait un contrat pour l'achat, le maniement et la maintenance de trois avions de surveillance maritime et militaire avec... les États-Unis. Les dirigeants européens ne craignent sans doute pas d'être traités comme le vénézuélien Maduro et traînés devant un tribunal étatsunien sous quelque accusation fantaisiste. Mais ils ont tout simplement conscience que l'impérialisme américain est le plus fort et que, qu'ils le veuillent ou non, ce qu'il désire s'accomplira.

Paul Galois



Un méthanier brise-glace.

Arabie-Émirats: combat entre chiens de garde

Le 2 janvier, l'Arabie saoudite a bombardé, dans la province d'Hadramaout et la région de Mahra, au Yémen, des bases où se sont établies des milices du Conseil de transition du Sud (STC) qui combattent pour le rétablissement d'un État indépendant au Sud-Yémen. Le bilan de ces bombardements serait de 20 morts et d'une vingtaine de blessés.

Ces milices qui sont la cible du pouvoir saoudien sont armées et financées par les Émirats arabes unis, puissance rivale dans la région. Or l'Arabie saoudite a toujours considéré le Yémen, avec lequel elle a 1 770 kilomètres de frontière, comme sa chasse gardée. Cela est d'autant plus important que, du fait de sa position géographique, il contrôle le détroit de Bab el-Mandeb par lequel transite le quart du pétrole mondial.

Dès le lendemain de la Première Guerre mondiale et le démantèlement de l'Empire ottoman, l'Arabie saoudite nouvellement formée a revendiqué le nord du Yémen. Mais, après les accords de Taëf de 1934, elle n'a récupéré qu'une portion du territoire yéménite. Le sud du pays, sous protectorat britannique jusqu'en 1967, est devenu à cette date une République populaire

et démocratique du Sud-Yémen (RPDY), se proclamant socialiste et tournée vers l'URSS. Le régime saoudien n'a alors cessé d'œuvrer en coulisse pour étendre son influence dans le pays, en s'appuyant sur de nombreuses tribus yéménites, et en y soutenant, à compter des années 1980, le développement du mouvement salafiste. Après la réunification du Yémen en 1990, la monarchie saoudienne a soutenu le nouveau pouvoir mais il a été contesté dans la rue lors des printemps arabes, en 2011. Aujourd'hui, les milices chiites des Houthis, contrôlent le nord du pays autour de Sanaa. En 2015, quand l'Arabie saoudite a déclenché la guerre au Yémen, les Émirats arabes unis étaient partie prenante de sa coalition mais cette bonne relation entre l'Arabie saoudite et les Émirats s'est peu à peu dégradée.

Depuis des mois, ces deux puissances régionales, toutes deux alliées de l'imperialisme, s'affrontent par bandes armées interposées, en particulier au Soudan. Ce pays est plongé dans une guerre sanglante qui a éclaté au grand jour en 2023, opposant l'armée officielle, soutenue et armée par l'Arabie saoudite et l'Égypte, aux milices du général Hemetti, les Forces de soutien rapide (FSR), soutenues et armées par les Émirats. Après que

ce conflit entre bandes militaires eut dévasté une partie du Soudan, et fait des dizaines de milliers de morts, c'est donc maintenant aussi sur le terrain yéménite que le combat se mène.

Armés par les États-Unis et d'autres pays impérialistes dont la France, disposant d'importantes ressources, l'Arabie saoudite, d'une part, les Émirats, d'autre part, estiment l'heure venue de se disputer la place de première

puissance régionale, avec le sang des populations. En armant ces pyromanes régionaux, les pyromanes impérialistes ont contribué à allumer un conflit qui menace de s'étendre à toute la région et qu'ils sont bien incapables de le contrôler. Nul ne peut dire jusqu'où il ira, ni quelles alliances internationales choisiront les protagonistes dans un monde de plus en plus à feu et à sang.

Aline Retesse



ADEN INDEPENDANT CHANNEL / AFP

Bombardement d'une base du STC par l'armée saoudienne, le 2 janvier 2026.

Gaza: ONG interdites, la population le paiera

Depuis le 1^{er} janvier, 37 ONG sont interdites d'exercer leur action humanitaire vitale à Gaza. Le gouvernement israélien, poursuivant la guerre aux Palestiniens par tous les moyens, leur a retiré leur accréditation.

Handicap international, Oxfam, Terre des hommes, Médecins sans frontières (MSF) et bien d'autres ont deux mois pour retirer leurs équipes et sont mis en demeure de fermer leurs bureaux à Jérusalem. Les autorités israéliennes prétendent depuis mars 2025 les obliger à se réenregistrer auprès du ministère de

la Diaspora, et à présenter à cet effet la liste exhaustive de leurs employés, y compris palestiniens. Les risques sont tels pour ces derniers que les ONG ciblées refusent de se soumettre, d'autant que, même sans que leur identité ait été connue, 565 membres du personnel humanitaire ont été tués par des bombes ou des tirs israéliens depuis octobre 2023, selon des chiffres fournis par l'ONU.

Mais, surtout, comme le dénonce un responsable de MSF, le prétexte administratif avancé par le gouvernement ne dissimule même pas son refus politique. En fait, Netanyahu et sa bande d'extrême droite exigent pour les accréditer que les ONG « ne délégitiment pas l'État d'Israël, ne soutiennent pas le camp du boycott, etc. » Plus clairement, elles sont taxées de soutenir « des organisations terroristes » quand elles sont juste indispensables à la

survie des Gazaouis.

Car, après avoir ciblé, depuis plus d'un an, les employés de l'UNRWA et de ce fait quasiment bloqué l'entrée de nourriture, d'eau, de médicaments à Gaza, le pouvoir israélien va encore plus loin. Sur les quelque 2 300 lits d'hospitalisation existant encore dans l'enclave, 20 % sont par exemple gérés par les soignants de MSF, qui s'occupent aussi des accouchements, de la prise en charge des grands brûlés et acheminent des millions de litres d'eau.

Pendant que l'hiver et ses tempêtes se sont abattus sur 850 000 Gazaouis dont les logements ont été détruits, contraints de survivre sous des bâches au milieu des ruines inondées, les habitants sont réduits à une « non-vie », selon les mots d'un correspondant d'*Orient XXI* le 28 décembre, « une existence consacrée à la recherche de nourriture, de boisson et de bois pour

cuisiner et se chauffer, sans vêtements d'hiver, sans médicaments, sans logement, sans même une tente pour abriter leur famille ».

En Israël, des voix s'élèvent contre cette décision revenant à affamer encore davantage les Palestiniens de Gaza, à les privier des soins vitaux, dont celles de 17 organisations de défense des droits de l'homme. Certaines d'entre elles, comme B'Tselem et Physicians for human rights, sont d'ailleurs aussi menacées par le projet de loi sur les « agents étrangers », pénalisant les financements « étrangers » et donc visant à tarir leurs ressources.

Tandis que les obus et les bombes tuent encore à Gaza, malgré ce cessez-le-feu, l'État israélien, toujours soutenu par les grandes puissances, continue à semer la mort par la faim et le dénuement.

Viviane Lafont



Devant une clinique de Médecins sans frontières, à Gaza City.

La révolution russe de 1905

La révolution russe de 1905 fut qualifiée par Lénine de « répétition générale » de celle de 1917, qui aboutit à la prise du pouvoir en Russie par la classe ouvrière. Et au regard de ce qu'ont été les évènements de 1905, on comprend à quel point ils furent une expérience hors norme pour la classe ouvrière russe et ses militants, mais aussi en comparaison de tout ce que le mouvement ouvrier européen de l'époque avait vécu.

La Russie d'alors n'avait pas connu de révolution bourgeoise qui y aurait balayé la féodalité. En ce début de 20^e siècle, les usines, pour certaines parmi les plus modernes et gigantesques d'Europe, y côtoyaient un régime tsariste d'un autre âge, s'appuyant sur une classe de propriétaires terriens se comportant encore avec les paysans pauvres comme la noblesse en France avant 1789.

Une révolution bourgeoise ?

La bourgeoisie, enrichie avec l'industrialisation, souhaitait une modernisation du pays et un changement de régime politique en sa faveur, à l'image de ce qu'avait fait la bourgeoisie des pays capitalistes occidentaux. Mais une force sociale nouvelle la menaçait sur son flanc gauche : la classe ouvrière. Même extrêmement minoritaire, cette classe concentrée dans d'énormes centres industriels, comme le quartier de Vyborg de la capitale, Saint-Pétersbourg, sentait instinctivement qu'elle pouvait représenter une force. Dès la fin du 19^e siècle, des grèves massives avaient eu lieu.

Pour quasiment tous les révolutionnaires marxistes russes, la révolution à venir devait être « bourgeoise ». Et la question qui se posait était quel rôle devait y jouer la classe ouvrière. Pour Lénine, dirigeant du Parti bolchevik, elle allait être la classe sociale la plus radicale et la plus déterminée dans le combat contre le tsarisme. Et il fallait que les révolutionnaires agissent dans le sens d'une révolution à participation la plus

populaire possible, où l'organisation des masses aille le plus loin possible, pour qu'une fois le tsarisme renversé, la classe ouvrière soit immédiatement en situation de force pour s'affronter à la bourgeoisie. Trotsky allait un peu plus loin en affirmant que seule l'action consciente de la classe ouvrière pouvait mener jusqu'au renversement du tsarisme et qu'elle pouvait se fixer l'objectif d'assumer elle-même le pouvoir.

Du Dimanche rouge à la grève d'octobre

La guerre commencée entre la Russie et le Japon en 1904 pour la domination de la Mandchourie et de la Corée fut le creuset de la révolution. La succession des défaites militaires russes discréditait le tsarisme, et dans la capitale, Saint-Pétersbourg, le mécontentement ouvrier grandissait. Le dimanche 9 janvier 1905, une énorme manifestation de 200 000 ouvriers et leur famille porta au tsar une pétition réclamant l'augmentation des salaires, l'amélioration des conditions de travail mais aussi la création d'une Assemblée constituante et la fin de la guerre. La réponse du régime fut sans équivoque. L'armée tira sur la foule et fit des centaines de morts. Mais ce fut aussi le début de la révolution.

En effet, la contestation du régime se répandit dans tout le pays. Au printemps 1905, les marins du cuirassé *Potemkine* à Odessa se révoltaient. En septembre à Saint-Pétersbourg, les ouvriers typographes se mettaient en grève pour de

meilleurs salaires mais aussi, dès le départ, pour une Assemblée constituante. Leur grève fut l'étincelle qui déclencha la plus grande grève générale politique du pays. Les cheminots, les télégraphistes, les ouvriers d'industrie... le pays tout entier allait s'arrêter.

Le soviet

Pour organiser la grève, les ouvriers de Saint-Pétersbourg et d'autres villes créèrent des comités d'usine et, très vite, ressentant la nécessité d'une organisation plus vaste à l'échelle de la ville, ils créèrent un soviet, « conseil » en russe, qui regroupait les délégués des usines en grève. D'une assemblée de délégués, le soviet devint une direction, l'embryon d'un pouvoir politique venu de la classe ouvrière. Le soviet réquisitionna les imprimeries les unes après les autres pour éditer son propre journal, les *Izvestia*, « les nouvelles » en russe. Cette grève d'octobre fut une telle démonstration de force que le pouvoir tsariste ne put que reculer et dut annoncer qu'il organiserait des élections à une assemblée, la Douma, tout en se gardant de dire quels en seraient les pouvoirs.

La bourgeoisie trouvait en partie son compte dans cette annonce car elle pouvait peut-être espérer accéder au pouvoir au travers de cette assemblée. La simple promesse du tsar lui suffisait d'autant plus que la grève ouvrière l'effrayait. Lors d'un rassemblement de l'opposition libérale bourgeoise au tsarisme début novembre,



Le Dimanche sanglant, peinture de Vladimir Makovski, en 1905

on put entendre : « *Les désordres agraires, les grèves, tout cela engendre la terreur ; le capital est épouvanté, les personnes fortunées ont pris peur, elles retirent leur argent des banques et s'enfuient à l'étranger.* » Et un politicien libéral bourgeois, Goutchkov, concluait : « *Il est temps de s'arrêter ; nous apportons de nos propres mains des fagots au bûcher qui nous brûlera tous.* »

On allait donc vers une confrontation décisive entre le pouvoir, derrière lequel se retrouvaient désormais toutes les classes riches de la société russe, et la classe ouvrière.

L'insurrection de décembre

Jusqu'au bout, le soviet représentait une menace pour les classes riches et le pouvoir. Ainsi, le 23 novembre, au plus fort d'une grève des postes et télégraphes, il reçut un télégramme du sud du pays, du Turkménistan actuel, expliquant que des insurgés de l'armée avaient été condamnés à mort et que la sentence devait être exécutée le jour même à minuit. Sur décision immédiate du soviet, les lignes télégraphiques tenues par les grévistes furent utilisées pour propager l'appel des cheminots à la grève générale si le gouvernement n'empêtrait pas l'exécution avant 20 heures. À 20 h 05, le gouvernement envoyait une « prière d'annuler la condamnation », communication qu'il dut faire passer par l'intermédiaire du

syndicat des cheminots !

Peu après, le 3 décembre, la police frappa le mouvement à la tête en arrêtant le soviet de la capitale. Ce fut alors celui de Moscou qui prit le relais, appelant à une grève générale pour le 7 décembre avec l'intention de la transformer en insurrection armée.

La tactique des révolutionnaires ne fut pas d'affronter l'armée mais de tenter de la gagner. Début décembre, un soviet de délégués des soldats s'était constitué et avait rejoint le soviet ouvrier. Lors des premières confrontations, les soldats refusèrent à plusieurs reprises de tirer sur les manifestations de grévistes. Les heurts durèrent plusieurs jours.

Le 10 décembre 1905, le gouvernement ayant réussi à faire venir des renforts à Moscou malgré la grève des cheminots, la ville fut bombardée. Puis l'armée entra dans les quartiers ouvriers et commit les pires exactions. Malgré cette répression, les combats allaient durer encore pendant des mois dans toute la Russie.

En 1906, le tsarisme put dire qu'il avait maté la révolution. Car l'immense armée paysanne n'avait encore que très partiellement répondu présent à l'appel à la révolte lancé par la classe ouvrière. Cette révolution de 1905, même vaincue, laissa dans les consciences de millions de prolétaires, et au-delà, les germes qui allaient permettre celle de 1917.

Pierre Royan



Décembre 1905, barricade à Nijni-Novgorod

Factures d'électricité: coup de tension

Le ministre de l'Économie a annoncé une baisse du tarif de l'abonnement à l'électricité de 5 % à partir du 1^{er} février. Pour un foyer à la consommation moyenne, cette baisse d'environ 10 euros par an ne devrait pas compenser les hausses prévisibles des factures.

L'une des raisons est la disparition de l'Arenh (accès régulé à l'électricité nucléaire historique) le 31 décembre 2025. Il s'agissait d'un mécanisme contrainquant EDF à céder aux fournisseurs d'énergie entre un quart et un tiers de sa production nucléaire au prix fixé officiellement de 42 euros le mégawattheure (MWh). Il était censé favoriser l'émergence d'une « concurrence » face à l'opérateur historique. Il offrait en fait une rente garantie aux fournisseurs alternatifs — Engie, TotalEnergies, Eni, entre autres — qui revendaient ensuite cette électricité aux particuliers, parfois presque le double du prix réglementé. L'existence de l'Arenh n'a pas protégé les consommateurs : en 10 ans, la facture d'électricité des ménages a augmenté

d'environ 50 %. Mais la disparition de l'Arenh risque d'aggraver encore les choses. Pour ceux qui ont souscrit une offre de marché (à prix libre), les fournisseurs, désormais privés d'électricité nucléaire à prix réduit, répercuteront la hausse de leurs coûts. Quant aux abonnés au tarif réglementé, le ministère de l'Économie a prévu un nouveau mécanisme baptisé versement nucléaire universel (VNU). Ce dispositif obligerait l'énergéticien à redistribuer une part de ses revenus lorsque les prix de l'électricité sont très élevés. Mais celui qui déterminera si les prix sont trop élevés ou non est le gouvernement, ce qui n'est pas fait pour inspirer confiance.

Une autre évolution qui va peser sur les factures est

la hausse des contributions demandées aux fournisseurs pour le financement des économies d'énergie. Ceux-ci doivent en effet verser des primes pour de la rénovation énergétique à des entreprises et des ménages, et s'en justifier auprès de l'État, qui leur délivre en échange des certificats d'économie d'énergie (CEE). Pour la période 2026-2030, le gouvernement leur a fixé un objectif

annuel en hausse de 27 %. Il y a tout lieu de penser qu'ils répercuteront ces coûts sur leurs clients et feront financer par l'ensemble des consommateurs les subventions obtenues par une petite partie des foyers, voire par des entreprises.

En clair, si le courant est toujours alternatif, la hausse des prix, elle, risque de rester continue !

Claire Dunois



Prendre sur les profits, pas dans la caisse de retraite !

La diminution du prix de l'abonnement à l'électricité est financée par la baisse de l'une des taxes prélevées par l'État sur les contrats, la CTA (contribution tarifaire d'approvisionnement). Or, la CTA contribue au financement du régime de retraite des électriciens et gaziers ayant été embauchés avant la disparition des

régimes spéciaux imposée par la réforme de 2023. Depuis, les nouveaux embauchés n'y cotisent plus, puisqu'ils sont au régime général. Le nombre de cotisants diminue donc au fur et à mesure des départs en retraite.

La décision de faire peser la baisse sur les comptes de la caisse de retraite est d'autant plus

scandaleuse qu'EDF ne manque pas de moyens, avec 11,4 milliards de bénéfices en 2024 et 5,47 milliards au premier semestre 2025. La production d'électricité en France est au plus haut, les centrales nucléaires tournent à plein régime et les exportations battent des records.

Correspondant LO

Eau: la population paye, Veolia jubile

Selon l'UFC-Que choisir, les tarifs de l'eau du robinet vont connaître une hausse importante dès cette année et pourraient augmenter de 20 % à 75 % d'ici 2031 dans certains territoires.

En janvier 2024, Veolia a obtenu le renouvellement pour 17 ans de son contrat avec un regroupement de communes d'Île-de-France comptant au total 4 millions d'usagers. Il est prévu qu'un milliard d'euros sera

consacré à moderniser les installations, notamment par l'extension d'un procédé de filtration soi-disant plus performant. Ce qui est certain est que la dépense sera répercutée sur les factures d'eau.

Il est vrai que depuis quelque temps, des communes ont quitté ce regroupement pour tenter de se soustraire ensemble à Veolia, mais même une gestion de l'eau en régie, autrement dit directement par les communes, permet de moins en moins d'échapper à cette mainmise. En effet, Veolia se targue d'être parmi les premières sociétés

mondiales pour la propriété des brevets de traitement de l'eau, qu'elle teste en Île-de-France avant de vendre son procédé un peu partout. Elle détient aussi un quasi-monopole pour la fabrication de membranes de filtration, avec une usine en Hongrie qui tourne 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, où 1 200 ouvriers en produisent 8 millions de mètres cubes par an.

Veolia se félicite d'un marché de la dépollution de l'eau en pleine expansion, misant sur une croissance annuelle de 6 à 10 % par an, avec une forte rentabilité. C'est ce qui explique peut-être que le coût moyen du

Jean Sanday

La protection des usagers attendra

Protéger les captages d'eau potable des pollutions est une nécessité urgente. Mais les intérêts de l'agro-industrie en déclinent autrement et un arrêté d'interdiction de certaines activités agricoles pourtant très limité, annoncé pour fin 2025, a été remis à plus tard.

La situation est alarmante, comme le relève le réseau Amorce qui fédère les collectivités locales, notamment celles engagées dans des plans d'écoologie. Sur les 33 000 captages d'eau potable que

compte le pays, un tiers est affecté par des pollutions. Depuis lors, ce nombre n'a quasiment pas changé car presque aucune résorption des pollutions ne s'est concrétisée. Pire, les sources de pollution se multiplient. Pour les trois quarts, elles sont liées aux pesticides utilisés dans l'agriculture et leurs résidus, pour un quart à des substances d'origine industrielle comme le chrome, l'arsenic, le brome ou des résidus de combustion.

Deux voies seraient

envisageables pour éviter, d'ici dix ans, « d'exposer les populations à un risque sanitaire majeur », explique l'association : procéder à des interdictions ou taxer fortement les pollueurs. Mais aucun des deux moyens n'est mis en œuvre, car la loi du profit intervient. Que celui-ci soit agricole ou industriel, il va à l'encontre des intérêts essentiels de la population, considérant que la ressource en eau doit être mise à la disposition du capital privé.

J. S.



Protection d'un captage d'eau potable dans la région Grand Est.

Plan collèges : le bla-bla remplace le b.a.-ba

Édouard Geffray, 7^e ministre de l'Éducation nationale depuis 2022, n'a rien à proposer pour l'école, et surtout pas de moyens supplémentaires. Mais cela ne l'empêche pas – au contraire même – de pondre son plan pour les collèges.

La situation de l'école en général est « extrêmement inquiétante », s'est exclamé le ministre, comme s'il découvrait le sujet, lui qui a passé des années dans le cabinet d'un certain Jean-Michel Blanquer. Puis il a assuré que les inégalités scolaires, la santé physique et mentale des élèves seraient ses priorités.

Après les groupes de niveau d'Attal qui avaient à juste titre scandalisé les enseignants, les parents et les élèves, et qui ont été enterrés sans bruit, après le « choc des savoirs », bien amorti désormais, voici donc le plan « pour voler au secours » des 800 collèges les plus en difficulté. Geffray, après avoir découvert que 15 % des collèges

concentrent 40 % des difficultés scolaires, estime qu'il suffira d'enlever des moyens à une partie pour les « redéployer » vers ces établissements et le tour sera joué. Comme s'il y avait des collèges ayant trop de moyens et comme si ceux-ci étaient suffisants en général.

Depuis des décennies, le nombre de postes d'enseignants, d'infirmières, d'ouvriers, de travailleurs de l'entretien, d'assistants d'éducation, d'AESH diminue partout. Cette année, le gouvernement a décidé de supprimer encore 4 000 postes d'enseignant, sous prétexte de la baisse démographique. Cela, les ministres savent le faire et n'ont pas besoin de discours pour trancher dans le vif, ils

ont la méthode.

Tout en organisant cette nouvelle dégradation, le ministre promet donc qu'il aidera les chefs d'établissement à faire des « diagnostics » puis à faire la liste des « besoins », le tout avec les équipes pédagogiques

et en banalisant des journées pour cela. En affirmant qu'il veut « tout reprendre à 360° », il montre au moins qu'il compte ne rien changer et revenir au point de départ !

Marion Ajar



Épargne salariale : un tour de passe-passe

Le gouvernement a trouvé un nouveau moyen de prétendre augmenter le pouvoir d'achat des salariés sans que cela coûte un centime aux patrons : le déblocage de l'épargne salariale.

Les salariés gagnant jusqu'à deux fois le smic pourraient ainsi récupérer en 2026 jusqu'à 2 000 euros sur cette épargne, alors que les sommes qui y sont placées sont normalement bloquées pendant cinq ans. Ces plans d'épargne salariale

sont alimentés par les primes liées aux résultats de l'entreprise que les travailleurs choisissent de placer plutôt que de les toucher immédiatement.

L'idée de ce remède miracle revient à Serge Papin, ministre délégué aux PME

et au pouvoir d'achat, et ancien PDG de l'enseigne de grande distribution Système U. Il est à ce titre sensible aux lamentations des commerçants, qui se plaignent du fait que les clients dépensent de moins en moins dans leurs magasins faute d'argent. Mais il n'en respecte pas moins la ligne rouge du patronat qui ne veut pas entendre parler d'augmentations

de salaires. Alors, quoi de mieux que d'inciter des travailleurs à puiser dans leur épargne en leur faisant miroiter que les sommes qui leur seront ainsi versées seront défiscalisées.

Faire cadeau à une toute petite partie des salariés de l'argent qu'ils ont déjà gagné, pour prétendre améliorer le sort de tous, il fallait y penser !

Daniel Mescla

Assurances : les casseurs ne sont pas ceux qu'on croit

Le gouvernement a déposé un amendement au projet de budget, dont la discussion reprend, qui imposerait aux assurances une taxe « casseurs ». Il s'agirait de les forcer à inclure dans leurs contrats le risque d'émeute.

Cette taxe « casseurs » serait instaurée sur tous les contrats habitation, auto et entreprises, afin d'abonder un fonds de mutualisation dans lequel piocher en cas de besoin, un peu comme pour le régime de catastrophe naturelle. Les assureurs ont aussitôt réagi en dénonçant l'État, incapable

de garantir le maintien de l'ordre et faisant payer son incompétence aux autres. Le gouvernement, de son côté, joue au protecteur des collectivités, qui ont de plus en plus de mal à s'assurer auprès des compagnies d'assurances, à l'activité pourtant très rentable : les principales ont engrangé 18,1 milliards

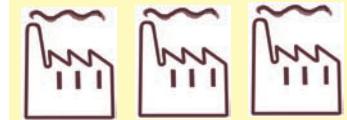
d'euros de profits en 2024.

Les assureurs d'un côté et l'État de l'autre se renvoient aussi la balle. L'État voudrait se décharger du coût des reconstructions après des émeutes ou des révoltes, comme celles qui ont eu lieu en Nouvelle-Calédonie par exemple, ou bien en métropole après l'assassinat de Nahel en 2023. D'ailleurs, une clause de l'amendement exonère l'État de sa responsabilité dans d'éventuelles émeutes. Les compagnies d'assurances, de leur côté,

redoutent une mesure qui pourrait écorner leurs profits. Néanmoins, si elles étaient contraintes d'accepter le dispositif, elles pourraient toujours augmenter les cotisations et se payer sur les assurés, et si l'État devait payer, il le ferait avec l'argent public quitte à augmenter les impôts des travailleurs.

Émeutes ou catastrophes naturelles, les profits des assureurs sont incassables.

Camille Paglieri



Dans les bulletins Lutte ouvrière

La direction en tient une couche

Chez les jockeys, avec la neige, il a fallu aller dégivrer au chalumeau les aiguilles pour bouger les rames. Rien n'avait été anticipé en termes d'effectifs, de matériel et de formation. Qui aurait pu prédir ce phénomène météo étrange en hiver ?

SNCF Châtillon

Une clim à toute épreuve

Nous avons reçu un mail nous informant que les clim's se mettent en panne dès que la température descend au-dessous de - 3 °C ou dépasse 33 °C. En gros, cela fonctionne quand tout va bien. Nous aussi, refusons les conditions de travail extrêmes, qu'il s'agisse de la température... ou de la pression !

CGI Mérignac

En froid avec la direction

À Alstom, au Magasin, la température n'excède pas 9°. Le chauffage qui devait être installé en décembre se fait désirer. Les conditions sont si intenables qu'on nous autorise à aller nous réchauffer dans une salle... chauffée. Mais c'est peut-être dans les bureaux qu'il faudrait aller chauffer les oreilles de la direction pour qu'elle accélère la mise en place du chauffage.

Site Alstom, GE, Arabelle... (Belfort)

Marie Saint-Antoinette

Au bâtiment Mayer, au début de la semaine dernière, il n'y avait plus de couverture dans tout le bâtiment, alors que les températures extérieures étaient proches de zéro. Les nouveaux patients n'ont eu droit qu'à des draps. « Ils n'ont plus de couvertures ? Mais... qu'ils prennent donc des couettes ! »

Hôpital Saint Antoine (Paris)



Couloir de la chimie : la guerre sociale continue

Quinze jours après le terrible accident à l'usine chimique Elkem de Saint-Fons, près de Lyon, le bilan est tragique : deux travailleurs sont morts des suites de leurs brûlures, Nicolas, 47 ans et David, 55 ans. Une travailleuse est toujours plongée dans le coma.

Dimanche 4 janvier dans la presse locale, la direction vantait les 25 millions d'euros investis pour la sécurité en quelques années sur le site, prétendant sans gêne qu'il est faux de dire que celle-ci a été sacrifiée au profit de la rentabilité.

À la reprise du travail, elle a organisé des réunions d'information toute la journée du lundi 5 janvier, mobilisant le ban et l'arrière-ban de sa hiérarchie pour asséner sa propagande. Elle fait du chantage pour que les travailleurs se taisent et acceptent sa politique, sous prétexte de ne pas mettre en danger l'avenir du site.

Pour protéger les emplois, faudrait-il que les travailleurs acceptent de venir

au travail tous les jours avec la boule au ventre ? Faudrait-il attendre les résultats de l'enquête sans rien dire ? Mais les enquêtes judiciaires et les prétextes contrôles par les organismes de l'Etat n'ont aucun effet face à la soif de profit des capitalistes : ni la condamnation à une amende ridicule de 50 000 euros suite au décès d'un travailleur en 2016, ni les nombreuses mises en demeure par la DREAL (direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), n'ont empêché l'explosion du 22 décembre dernier. À ce jour, les organisations syndicales ont décidé de se porter partie civile pour avoir accès aux dossiers liés

à l'accident.

Les travailleurs et les riverains du couloir de la chimie, au sud de Lyon sont tous concernés. Dans les nombreuses usines classées Seveso, car elles manipulent des produits dangereux, le patronat use jusqu'à la moelle des installations vieillissantes, dont la maintenance se fait au rabais. La sous-traitance, la précarité, la baisse des effectifs, ont affaibli les capacités des travailleurs à assurer collectivement leur propre sécurité.

Dans une autre usine chimique voisine, Domo Belle-Étoile, les travailleurs, en guise de vœux de Nouvel An, ont été privés de leur paie du mois de décembre ! La direction leur a versé comme « avance » (sic) un demi-salaire du mois de janvier, et elle a annoncé déposer un dossier de mise en redressement judiciaire de



L'accident à Elkem Saint-Fons.

l'entreprise, quelques mois après un plan qui a supprimé 155 emplois. Là aussi, la crainte de la fermeture définitive du site est utilisée comme moyen de pression pour propager la résignation.

Cela fait partie de la guerre au quotidien menée par le patronat pour maintenir ses profits. Les travailleurs ne peuvent accepter que ce soit au prix de leur vie.

Correspondant LO

Grand Frais : grande exploitation

Apollo, un fonds d'investissement américain, va racheter 70% de Prosol, principal opérateur de l'enseigne de supermarchés Grand Frais.

Le montant de la transaction avoisinerait les 4 milliards d'euros. Ardian, le fonds d'investissement qui vend ses parts à Apollo, les avait payées 1,7 milliard d'euros en 2017 ; il aura donc triplé sa mise en sept ans.

Le PDG de Prosol a annoncé dans la foulée le recrutement de 3 500 salariés supplémentaires en 2026. Reste à savoir qui les embauchera vraiment, puisque les 10 000 salariés qui travaillent dans les magasins ne sont pas employés par Grand Frais. En effet, Grand Frais n'est pas une entreprise, mais une enseigne exploitée par un GIE (Groupement d'intérêts économiques), qui regroupe plusieurs opérateurs juridiquement distincts : Prosol, qui gère notamment les fruits, légumes, la marée et les produits laitiers, Despi, pour la boucherie, et Euro Ethnic Food, pour l'épicerie. À l'intérieur d'un même magasin, les salariés dépendent donc de plusieurs employeurs différents. Ils peuvent même ne pas être

employés directement par l'un des trois principaux opérateurs, mais par des micro-sociétés formellement indépendantes. Ainsi, lors de l'ouverture d'un magasin aux Sables-d'Olonne en 2023, Prosol avait créé quatre petites structures distinctes, pour les légumes, la fromagerie, etc., dont aucune ne dépassait 11 salariés. Cette technique lui permet d'échapper aux quelques obligations légales auxquelles sont soumises les grandes entreprises, notamment pour la représentation syndicale.

En 2023, lorsque des syndicats ont malgré tout obtenu, par une décision de justice, la reconnaissance d'une « unité économique et sociale » entre plusieurs magasins de la région lyonnaise et l'organisation d'élections professionnelles, la direction a fait pression et réussi à imposer la victoire d'un syndicat maison ; d'après un syndicaliste cité par *Le Monde*, un dirigeant de Prosol, « qui réside en Suisse et que les salariés n'avaient

jamais vu, est même venu en personne, se positionnant à l'entrée du bureau de vote pour faire comprendre à celui qui votait au premier tour que c'était fini pour lui ».

Ce type de méthodes permet à Grand Frais d'imposer des salaires bas, des horaires à rallonge et des cadences encore plus élevées que dans le reste de la grande distribution. Et c'est très rentable : en 2024, Son chiffre d'affaires a atteint 4,6 milliards d'euros, en hausse de 15 %. Le fondateur de Prosol, Denis Dumont, est la 14^e fortune française parmi les résidents français en Suisse, et ceux des autres opérateurs, la famille Despinasse et la famille Badahourian, figurent eux aussi dans le classement des 500 plus grandes fortunes françaises.

Mais ces techniques de division n'ont pas empêché des travailleurs de plusieurs magasins dans la Loire et le Rhône de se mettre en grève en 2023 pour des augmentations de salaire. Pour mettre un coup de frais dans ces pratiques moisis, cela reste la seule méthode !

Claire Dunois

Safran : salaires, l'arbre ne cache pas la forêt



salaires sur différents sites.

Dans ce contexte, la direction tente de désamorcer le mécontentement. Elle a aussi avancé les négociations annuelles obligatoires d'un mois, probablement pour éviter qu'elles tombent en même temps que les résultats annuels qui sont encore en hausse. Pour 2025, Safran anticipe des profits d'environ 5 milliards d'euros. En 2024, ceux-ci avaient déjà augmenté de 50 %. En plus, depuis le début de l'année, elle a déjà racheté pour plus d'un milliard de ses propres actions, un cadeau supplémentaire aux actionnaires.

Des travailleurs voient l'entourloupe, ce qu'ils veulent c'est du salaire.

Correspondant LO

STMicroelectronics Crolles : l'argent public coule toujours à flots

En 2023, Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, avait annoncé une aide publique de 2,9 milliards d'euros pour un projet d'extension de l'usine STMicroelectronics de Crolles, près de Grenoble.

Ce projet devait se faire en collaboration avec GlobalFoundries (GF), un autre fabricant de semi-conducteurs.

En échange de cette aide, ST avait alors promis de créer... 1 000 emplois. Et patatras, quelque temps après, GF annonçait se retirer du projet pour s'implanter aux

États-Unis et profiter d'une aide encore plus considérable de l'État américain. En 2024, prenant prétexte de la baisse du marché automobile et malgré ses 1,56 milliard de dollars de bénéfices, ST annonçait la suppression de 5 500 emplois dans le monde, dont 1 000 en France. Cela se



traduit aujourd'hui par la fermeture d'une des deux usines de Crolles avec plusieurs centaines de salariés sur la sellette, ainsi qu'à Tours et à Rousset, près d'Aix-en-Provence.

Interpellé sur le contraste entre les emplois supprimés et les milliards promis par l'État, dont l'essentiel a déjà été versé, le PDG de ST a plusieurs fois

affirmé publiquement que cette aide publique avait été accordée sans conditions sur l'emploi. Mais un mensonge répété ne fait pas une vérité.

Comble de la complaisance des États envers ces malfrats en col blanc, la BEI, la Banque européenne d'investissement, vient d'accorder à ST 500 millions d'euros supplémentaires, qui

pourraient monter jusqu'à un milliard, au nom du « renforcement de la compétitivité et de l'autonomie stratégique de l'Europe ».

Malgré les licenciements et le scandale des milliards d'aides publiques versés à fonds perdus, les perfusions d'argent public continuent à affluer vers la bourgeoisie.

Correspondant LO

La Poste : les cyberattaques, un super prétexte

La Poste a subi plusieurs cyberattaques, fin 2025 et début 2026, qui ont touché le système informatique et les applications utilisées par les postiers.

Dans ses bureaux, en période des fêtes, cela a été encore plus la galère pour remettre les colis aux clients et pour traiter les retraits d'argent. Le fait que les accès à la Banque postale en ligne avaient été suspendus a ajouté aux difficultés.

La Poste a envoyé des communiqués rassurants à la presse, mais derrière

la vitrine, c'était le grand bazar.

Dans les Centres Financiers et autres services, les outils informatiques fonctionnaient mal ou pas du tout. Les travailleurs ont alors pu mesurer combien la désorganisation menée à longueur d'année dans l'objectif de réduire les effectifs, conjuguée aux économies

réalisées sur le système informatique, empêchait de faire face à la situation.

La pagaille a duré près de deux semaines. Constatant que certaines applications informatiques étaient accessibles en télétravail mais pas sur site, des chefs ont incité à ce télétravail... tandis que d'autres ont annulé purement et simplement celui de leurs équipes, les obligeant à venir sur site... sans pouvoir travailler, faute d'outils !

La communication en interne a aussi été un fiasco, certaines directions évitant la 3^e cyberattaque, celle du 5 janvier, comme une simple panne !

Finalement ce sont les travailleurs, en s'appelant en dépit des barrières créées entre les différents services, qui ont réussi à se tenir informés. Mais ils n'ont pas été étonnés de la fragilité du système informatique : ils subissent des pannes tout au long de l'année, avec les

nouveaux outils qui « dysfonctionnent », sans parler du réseau qui tourne au ralenti, y compris au guichet ou au téléphone... Tout cela a lieu dans l'indifférence des directions, obsédées par le profit et qui n'ont que faire des conditions de travail des postiers et du service aux usagers. À la Poste comme ailleurs, ce sont vraiment les travailleurs qui devront imposer leurs priorités !

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskiste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskiste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exercent elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskistes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: Anne-Laure Assayag, Nathalie Rossi, Stephen Goldberg. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 9 900 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n°1029 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal janvier 2026.

Toute correspondance à **LUTTE OUVRIÈRE** - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE
BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.

Merci d'indiquer lisiblement vos **nom, prénom et adresse**, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne

peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à

Lutte ouvrière

Lutte de classe

Nom

Prénom

Adresse

Ville

Code postal

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoyez sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Iran: une révolte qui s'étend

Démarrée le 28 décembre par une grève des petits commerçants de Téhéran, une nouvelle vague de contestation du régime continue de s'étendre en Iran, touchant de nombreuses villes et entraînant des catégories sociales variées.

La réactivation en septembre des sanctions internationales contre l'Iran, en particulier l'embargo sur le pétrole, a accéléré la chute du rial, la monnaie iranienne, aggravant une inflation déjà supérieure à 50 %. Si les classes populaires, confrontées depuis longtemps aux difficultés pour se nourrir et payer leur loyer, aux pénuries d'eau ou de médicaments, aux coupures d'électricité, aux salaires payés en retard, sans parler de la corruption généralisée, sont touchées par cette hyperinflation, celle-ci frappe largement aussi la petite bourgeoisie.

Les commerçants qui achètent des produits importés payés en dollars pour les revendre en Iran sont étranglés. Ainsi le prix d'un téléphone portable a doublé en quelques jours. Les dernières annonces du régime, dévaluation du rial par la banque centrale, réduction des quotas permettant un taux de change préférentiel, augmentation du prix de l'essence, tout en maintenant toutes les dépenses pour l'armée et la police, ont provoqué la colère. En fermant leurs boutiques pour dénoncer la politique

du régime, les commerçants ont déclenché une nouvelle vague de révolte, trois ans après le mouvement « Femme-vie-liberté ».

Très vite, la contestation s'est étendue aux étudiants mais surtout à des milieux populaires dans plusieurs dizaines de villes moyennes, en particulier dans l'ouest du pays. Au slogan « Mort au dictateur » qui vise l'ayatollah Khamenei, se sont ajoutés « Nous n'avons pas peur car nous sommes tous ensemble » ou « Ni Gaza, ni le Liban, que ma vie soit sacrifiée pour l'Iran », pour dénoncer les coûteuses interventions militaires extérieures du régime. De multiples vidéos circulent sur les réseaux sociaux montrant des affrontements entre des manifestants et la police, des attaques contre des commissariats ou des véhicules de police. Certains bassidjis, ces miliciens qui encadrent les quartiers populaires, ont été attaqués voire tués tandis que d'autres manifestants scandaient « Policiers avec nous ». Il semble que dans certaines villes, la police ait effectivement basculé de leur côté.

Si les révoltes contre le régime se succèdent depuis

des années, si les grèves ouvrières sont récurrentes, la nouveauté est cette fois-ci la participation de ceux qui forment le Bazar, et qui sont depuis 1979 l'un des piliers du régime des mollahs. Le Bazar mêle des bourgeois fortunés, disposant de multiples relais au sein de l'appareil d'État et de réseaux à l'étranger, y compris dans les pays occidentaux, à des petits commerçants pris entre le marteau et l'enclume. Conscient que la bascule de ces derniers représente une menace existentielle pour le régime, le président de la république Pezechkian a tenté de les amadouer, limogeant le directeur de la banque centrale et parlant de « revendications légitimes ». Il a promis le 4 janvier que chaque citoyen recevrait une prime équivalente à 6 euros par mois, le salaire moyen étant de 170 euros. Mais dans le même temps, il a fait donner sa police : près d'une trentaine de personnes auraient été tuées, sans compter les centaines d'arrestations.

Cette répression a servi de prétexte à Trump pour lancer aux dirigeants iraniens : « Si vous tirez sur des manifestants, les États-Unis viendront à leur secours. Nous sommes prêts, armés et prêts à intervenir. » Il faut le cynisme sans limite du chef de l'impérialisme, principal responsable des souffrances



Capture d'écran d'un rassemblement de protestation le 6 janvier au Bazar de Téhéran.

subies par le peuple iranien, pour se poser en sauveur des révoltés. Une intervention américaine en Iran est certes possible comme on l'a vu en juin, lorsque les aviations américaine et israélienne ont visé les installations nucléaires iraniennes et tué des cadres scientifiques et militaires.

Ces bombardements ont contribué à affaiblir le régime. Mais si elle avait lieu, une telle opération ne pourrait qu'apporter de nouveaux malheurs à la population iranienne. Comme en Irak en 2003, elle risquerait de provoquer l'éclatement du pays en alimentant des forces centrifuges parmi les diverses nationalités, qui cohabitent en Iran. C'est ce qu'a formulé Ali Larijani, chef du Conseil supérieur de sécurité de l'Iran en réponse aux

menaces de Trump : la chute de la république islamique pourrait plonger « toute la région plus profondément dans la crise et l'instabilité ».

Quant à la restauration de la monarchie, renversée en 1979 par la révolte populaire reprise en mains par les mollahs de Khomeiny, elle ne ferait que remplacer une dictature par une autre. Si certains médias pro-américains mentionnent l'apparition de slogans acclamant Reza Pahlavi, le fils du shah déchu installé aux États-Unis, de nombreux manifestants crient « À bas l'opposant, le Guide ou le roi ». S'ils n'ont sans doute pas une conscience claire des voies et des objectifs qui permettront de changer leur sort, ces manifestants-là ont mille fois raison.

Xavier Lachau

Somaliland: au cœur des manœuvres impérialistes

Le 26 décembre, Israël a été le premier État - et pour le moment le seul - à reconnaître le Somaliland, plus de trente ans après que celui-ci a fait sécession de la Somalie, en 1991.

Le territoire du Somaliland correspond à celui de l'ancienne colonie britannique, dont les frontières ont

été fixées lors du partage de l'Afrique entre puissances européennes dans les années 1880. Rien ne distingue

ses 5,7 millions d'habitants de ceux du reste de la Somalie, ex-colonie italienne, de ceux de Djibouti, ex-colonie française, et des Somalis d'Éthiopie ou du Kenya. Après avoir acquis leur indépendance à quelques semaines d'intervalle en 1960, les territoires italien et britannique coexistèrent au sein d'un même État, la République de Somalie, jusqu'à son éclatement en 1991, suite aux rivalités opposant une multitude de seigneurs de guerre. L'ancien Somaliland britannique proclama alors son indépendance. Il fut d'emblée au cœur de nombreuses convoitises, étant situé sur la côte africaine du golfe d'Aden, sur l'une des principales routes commerciales du monde, reliant la Chine et l'océan Indien au canal de Suez.

De son côté, la Somalie fut le théâtre d'une intervention armée américaine, fin 1992,

qui ne fit qu'aggraver encore le chaos.

Ces dernières années, les tensions au Moyen-Orient ont renforcé l'importance stratégique du Somaliland qui se trouve à 200 kilomètres des côtes du Yémen où les rebelles houthistes s'opposent non seulement à l'Arabie saoudite, mais aussi à Israël. Pour ce dernier, établir des liens avec le Somaliland présente donc un intérêt militaire et commercial, lui permettant de surveiller cet axe maritime. Netanyahu a aussi le projet, ouvertement évoqué, d'y déporter des Palestiniens de Gaza.

Quant aux États-Unis, ils n'ont pas jusqu'à présent reconnu le Somaliland, notamment parce qu'ils tiennent à leurs relations avec la Somalie voisine où ils disposent d'une base militaire alors que le groupe islamiste des Chabbi, affilié à Al-Qaida,

contrôle près d'un quart du territoire. Mais une délégation militaire américaine était sur place le 26 décembre, jour de la reconnaissance par Israël. Il est question d'y installer une base américaine, une de plus dans la région.

La reconnaissance du Somaliland par Israël accentuera encore les oppositions entre puissances régionales. Ainsi l'Arabie saoudite, l'Egypte et la Turquie, qui soutiennent la Somalie, ont exprimé leur hostilité à la prise de position israélienne, tandis que les Emirats arabes unis ont, eux, appuyé ce rapprochement.

Les manœuvres diplomatique-militaires de l'impérialisme américain et d'États qui lui sont liés tout en étant rivaux, ne peuvent qu'alimenter encore les guerres qui ensanglantent la région.

Jean Sanday

